



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KYMUMAYALI – Constitution de société

Référence : L012077

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 29 juillet 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Rémi PARTIOT, notaire, en date du 21 juillet 2022, à LOUANNEC (22700), 3 Rue des Ecoles. Dénomination : KYMUMAYALI. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 6 Route du Cotel, 22300 ROSPEZ. Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger propriété, mise en valeur, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers. Durée de la société : 50 année(s). Capital social fixe : 1000000,00 euros Apports en nature : Sur la Commune de FRANCHEVILLE (RHÔNE) 69340 28 B Route du Pont de Chêne et 1 Rue du Château d'eau. Une propriété comprenant deux maisons individuelles à usage d'habitation cadastrée section CD numéros 52 et 53 d'un montant de 1 000 000,00 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. La qualité d'associé est transmise de plein droit à tous les héritiers, ayants droit et légataires de l'associé décédé. Gérant : Monsieur Ky Duong DU, demeurant 6 route du Cotel, 22300 Rospez Gérant : Madame Murielle DORIS, demeurant 6 route du Cotel, 22300 Rospez La société sera immatriculée au RCS SAINTBRIEUC. Pour avis. Le notaire

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
